

L'identitovigilance au CHRU

Le CHRU met en œuvre plusieurs moyens pour s'assurer de votre identité tout au long de votre parcours de soins.



Votre identité = votre sécurité

1. Une pièce d'identité

3. Un questionnaire oral régulier

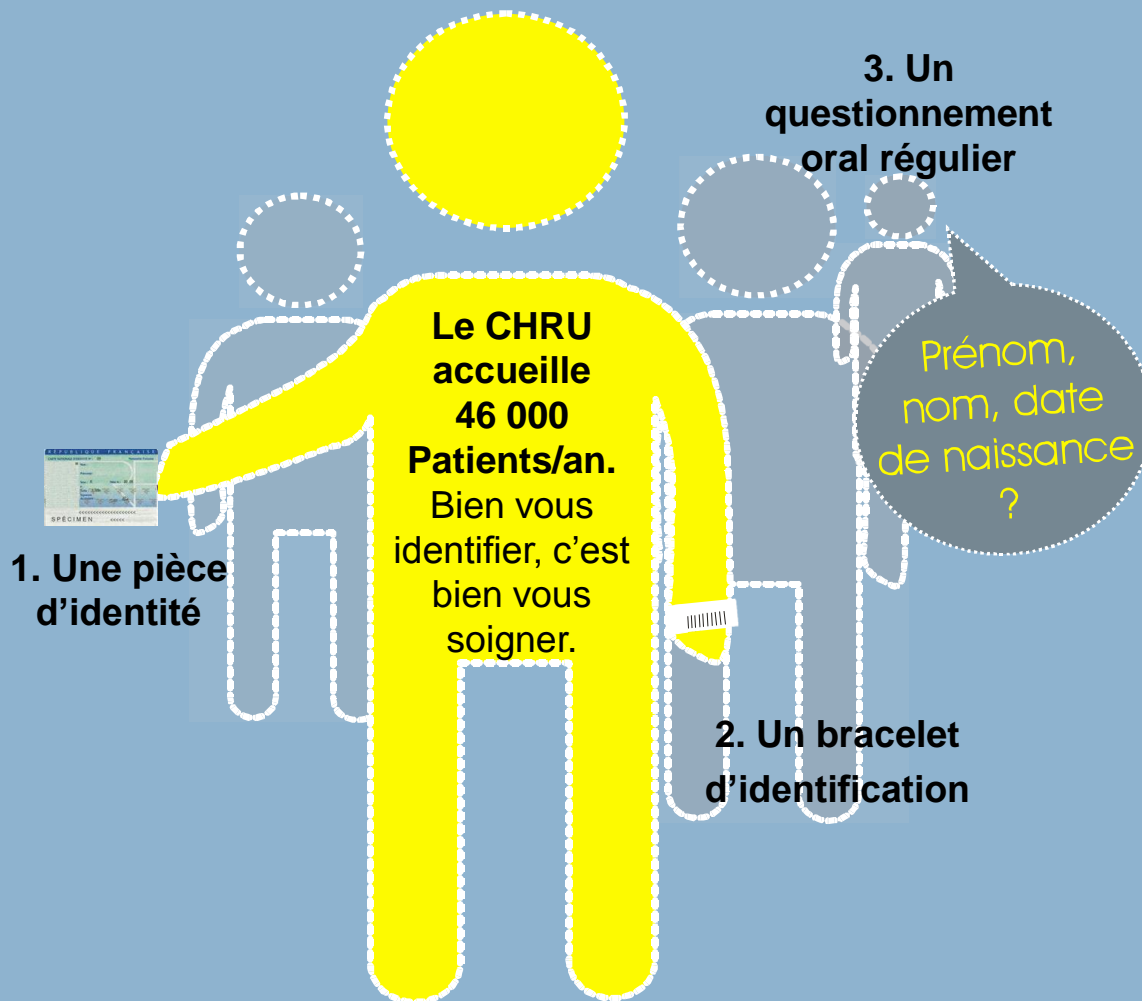
2. Un bracelet d'identification

Prénom,
nom, date
de naissance
?

Votre identité, c'est votre sécurité

Pour la sécurité des soins :

- Je présente une pièce d'identité valide à mon admission : carte d'identité, passeport, titre de séjour ou livret de famille.
- Je vérifie l'exactitude des données saisies sur les documents qui me sont remis : nom de naissance, nom marital, prénom(s), date de naissance, adresse.
- Je fais part au personnel de tout doute ou erreur.



Pièces d'identité valides

Je présente une
pièce d'identité, ma
carte Vitale mise à
jour et ma carte de
mutuelle.

